

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2469>



Commission Administrative Académique du SNES réunie le
13 mars 2008

Motion Action SNES Dijon du 13/03/08

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Commission Administrative Académique (CAA) du SNES -



Publication date: jeudi 13 mars 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

<!DOCTYPE HTML PUBLIC "-//W3C//DTD HTML 4.0 Transitional//EN">

A la veille du second tour des élections cantonales et municipales, <st1:PersonName ProductID="La Commission Administrative" w:st="on">la Commission Administrative</st1:PersonName> Académique (CAA) du SNES Dijon constate que les personnels de l'Education ont toutes les raisons de montrer leur **mécontentement**, leur **colère**, leur **opposition** à la politique menée par le gouvernement sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Salaires et pensions<o:p></o:p>

Les grèves de novembre 2007 et janvier 2008 ont contraint le gouvernement à augmenter le **point d'indice**, contrairement à sa volonté première. Mais les 0,5 % au 1er mars et 0,3 % au 1er octobre sont très éloignés des prévisions d'évolution des prix : le retard des dernières années n'est nullement compensé ; la logique mise en œuvre est l'individualisation. Les pensions doivent être également augmentées. D'autres mobilisations seront nécessaires pour compenser les **20% de perte de pouvoir d'achat depuis 1981** et les **7% depuis 2000**.

Retraites<o:p></o:p>

La question des retraites va revenir sur le devant de la scène dans les semaines à venir avec le rendez-vous fixé 3 ans après l'adoption de la loi Fillon. Le gouvernement envisage un **nouvel allongement de la durée des cotisations** qui conduit, en réalité, à la **perte de pouvoir d'achat** des retraités, à un point tel que le **minimum vieillesse** (dont le nombre de bénéficiaires augmente) doit être revalorisé pour retrouver le seuil de pauvreté ! Education nationale<o:p></o:p>

La dernière période est caractérisée par des **mobilisations importantes** dans les établissements contre les **suppressions** de postes (293 dans notre académie), contre les **heures supplémentaires**, pour l'amélioration des **conditions de travail** des personnels et des élèves, contre la généralisation du **baccalauréat professionnel** en 3 ans, pour une **carte des formations** mieux adaptée aux besoins.

Les **mobilisations** se sont traduites par des pétitions, des votes contre les dotations horaires globales, des motions votées dans les conseils d'administration des établissements, des manifestations, des articles dans la presse, etc.

Les propositions du **rapport Pochard**, dans le cadre de la loi Fillon pour l'école, n'ont d'autre but que de tracer les pistes pour les **suppressions de postes** décidées par le gouvernement (8800 à la rentrée dans le 2nd degré, 20 000 par an durant les 4 années à venir), pour mettre à mal nos statuts. Elles sont d'une extrême gravité pour l'avenir de nos métiers, de nos statuts, de nos carrières et pour l'avenir du 2nd degré. Le ministre Darcos n'a pris aucun recul par rapport à ces propositions.

La **condamnation du site web note2be**, l'**acquis obtenu pour les TZR** dans le cadre du mouvement intra-académique montrent que le **SNES est l'organisation qui défend réellement la profession**.

<st1:PersonName ProductID="La CAA" w:st="on">La CAA</st1:PersonName> appelle les collègues à se syndiquer au SNES.<o:p></o:p>

<st1:PersonName ProductID="La Commission Administrative" w:st="on"></st1:PersonName>

<st1:PersonName ProductID="La Commission Administrative" w:st="on"> La Commission Administrative</st1:PersonName> Académique du SNES soutient toutes les actions en cours et appelle les collègues à poursuivre et amplifier la mobilisation. Les suppressions de postes qui vont être annoncées dans les jours qui viennent et les mesures qui devraient être annoncées par le ministre prochainement nécessitent un plan d'action fort et dans la

durée.

Cela passe :

- Par la poursuite des actions dans les établissements, au niveau des départements.<o:p></o:p>
- Par le succès de la **grève du 18 mars** dans les collèges, lycées et CIO à l'appel des syndicats de <st1:PersonName ProductID="la FSU" w:st="on">la FSU</st1:PersonName>, du SN-FO-LC, de *Solidaires*, de <st1:PersonName ProductID="la CGT. Les" w:st="on">la CGT. Les</st1:PersonName> assemblées générales devront s'exprimer sur les suites de l'action.<o:p></o:p>
- Par l'information et le débat avec les collègues sur le rapport Pochard, sur les propositions du SNES.<o:p></o:p>
- Par une participation massive des collègues à **manifeste le samedi 17 mai**. <o:p></o:p>

Le SNES appelle les collègues à montrer leur **soutien au collègue de Berlaimont** qui passe en jugement le **27 mars** par la prise d'une heure d'information médiatisée, d'un retard dans la prise des cours, par le port d'un badge.

Le SNES appelle aux **manifestations** sur la question des **retraites** qui doivent avoir lieu dans les départements le **29 mars** à l'initiative de <st1:PersonName ProductID="la CGT" w:st="on">la CGT</st1:PersonName>, de <st1:PersonName ProductID="la FSU" w:st="on">la FSU</st1:PersonName> et *Solidaires*.



Syndicat national des enseignants de Second degré

PS:

Vote :

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstention : 1.